

# BULLETIN MUNICIPAL

## DÉCEMBRE 2025

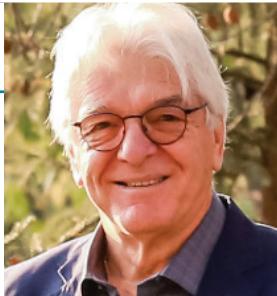


1371, rue du Centenaire, La Conception, Québec, J0T 1M0 • info@municipalite.laconception.qc.ca • municipalite.laconception.qc.ca

### MOT DU MAIRE

Chères citoyennes  
Chers citoyens,

C'est avec beaucoup de gratitude que j'accueille le renouvellement de mon mandat comme maire à la suite de mon élection par acclamation.



Je tiens à vous remercier pour la confiance que vous me témoignez à nouveau. Être appelé à représenter notre communauté sans opposition est pour moi un grand honneur et une marque d'appréciation que je reçois avec humilité.

Je poursuivrai mon engagement avec la même passion, le même respect et la même volonté de contribuer positivement au développement et à la qualité de vie de notre belle Municipalité de La Conception.

Je suis également très fier de l'équipe de conseillers que vous avez choisie pour guider la destinée de notre Municipalité. L'équipe est complète avec l'arrivée de monsieur Michel Binette, dont la présence vient renforcer une formation déjà dynamique, impliquée et dévouée envers cette communauté qui nous tient tous à cœur.

Je profite de cette occasion pour vous souhaiter en mon nom et au nom des membres du conseil municipal et de tous les employés de la Municipalité, un très joyeux temps des Fêtes. Que la magie de Noël illumine vos foyers et que chaque moment partagé en famille et entre amis soit rempli de bonheur.

Que la nouvelle année vous apporte prospérité et, surtout, que la bonne santé soit votre meilleure alliée.

Votre maire, **Gaëtan Castilloux**

### Votre équipe municipale



Sur la photo de gauche à droite, vos élus municipaux (au centre votre maire):

**André Leduc, Richard Harland, Christelle Brassard, Gaëtan Castilloux, Roxanne Lajoie, Georges Bélec,** tous réélus par acclamation et **Michel Binette**, élu également par acclamation.

### Fondation du maire

Il est également important de rappeler que, depuis plusieurs années, le maire remet volontairement une partie de sa rémunération à la Fondation du maire, afin de soutenir divers projets communautaires. Cette contribution a été près de 50 000\$ pour le mandat des quatre dernières années, et sera poursuivie avec un montant de 7 500\$ par année dès l'année 2026. Cette Fondation vise à fournir une aide financière aux résidents en difficulté. Le maire souhaite aider les citoyens dans le besoin, comme pour l'achat de vêtements, l'achat de fournitures scolaires, etc. Pour bénéficier d'une telle aide, il faut simplement envoyer une lettre de demande directement au maire, soit par courriel à [gcastilloux@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:gcastilloux@municipalite.laconception.qc.ca), soit par la poste à l'adresse de la Municipalité (1371, rue du Centenaire, La Conception, J0T 1M0).

### Salle toute neuve pour la tenue des séances du conseil municipal

Les séances reprennent au 1371, rue du Centenaire, dans le nouvel agrandissement où un espace convivial et facile d'accès pour les personnes à mobilité réduite vous attend.

Prenez note que la diffusion des séances par visioconférence se poursuit, vous pouvez vous connecter par le lien qui est disponible sur l'ordre du jour qui se retrouve sur le site Web de la Municipalité à l'adresse suivante: [municipalite.laconception.qc.ca/ordre-du-jour-et-proces-verbaux/](http://municipalite.laconception.qc.ca/ordre-du-jour-et-proces-verbaux/)

**Nous vous y attendons en grand nombre!**

Pour la période des Fêtes, les bureaux seront fermés du 19 décembre 2025 à midi, jusqu'au dimanche 4 janvier 2026.

L'équipe sera heureuse de vous accueillir à compter du lundi 5 janvier 2026, dès 7h45.

### SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL POUR L'ANNÉE 2026

Toujours à 19 h 30 :

- Lundi, 19 janvier
- Lundi, 9 février
- Lundi, 9 mars
- Lundi, 13 avril
- Lundi, 11 mai
- Lundi, 8 juin
- Lundi, 13 juillet
- Lundi, 10 août
- Lundi, 14 septembre
- Mardi, 13 octobre
- Lundi, 9 novembre
- Lundi, 14 décembre

# ADMINISTRATION ET FINANCES

## LE RETOUR DANS LES BUREAUX DE L'HÔTEL DE VILLE RÉJOUIT LES EMPLOYÉS

Les 12 et 13 novembre dernier, les employés municipaux ont procédé au déménagement dans le nouvel Hôtel de Ville, remettant en place tout le matériel et les équipements qui avaient été entreposés. Tout s'est magnifiquement bien déroulé, et ce, en seulement deux jours pour déménager près de 600 boîtes de livres et de dossiers, sans compter tous les meubles et les équipements de bureau.

L'équipe administrative est maintenant bien installée et heureuse de vous accueillir dans un Hôtel de Ville fraîchement modernisé et rénové, situé au 1371, rue du Centenaire à La Conception, et ce, depuis quelques semaines déjà.

Après douze mois de relocalisation dans des espaces restreints, les membres du personnel étaient très heureux d'être de retour dans l'Hôtel de Ville tout neuf. Quel bonheur de découvrir des lieux entièrement rénovés avec des espaces repensés, plus fonctionnels et désormais plus sécuritaires !

Rappelons que le bâtiment, qui montrait des signes de vétusté, devait impérativement être rénové. Des examens approfondis avaient révélé d'importants problèmes d'infiltration d'eau, causant une détérioration majeure de la structure en plusieurs endroits en raison de la pourriture. Il a également fallu procéder au désamiantage des murs, des plafonds et des planchers.

L'extérieur nécessitait lui aussi des travaux urgents, le revêtement de pierres, devenu problématique, a été retiré et remplacé, et le sous-sol ainsi que les fondations ont fait l'objet de nombreuses interventions. L'ampleur des dommages était considérable, rendant les rénovations absolument nécessaires et essentielles.

Après un an de travaux méticuleusement orchestré, la Municipalité possède maintenant un bâtiment remis à neuf, solide, sain et sécuritaire, en plus d'être beaucoup plus fonctionnel. Il offre désormais plusieurs améliorations, dont un système de chauffage écoresponsable et économique, la climatisation, et des aménagements durables qui prolongeront la vie de l'édifice pour plusieurs générations. Et ce, sans oublier les douches neuves, dont une pour personnes à mobilité réduite, qui pourront être utilisées par la population au besoin.

## La Municipalité a acquis une magnifique œuvre d'art et celle-ci est exposée à la salle du conseil municipal

Saviez-vous que la Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics est une mesure adoptée par le gouvernement du Québec en 1961 et qui stipule qu'environ 1% du budget total de la construction d'un édifice ou d'un site public doit être consacré à l'intégration d'une œuvre d'art. Ce sont donc quelque 3500 œuvres issues de cette Politique qui forment aujourd'hui un riche patrimoine culturel dans toutes les régions du Québec. La Municipalité de La Conception a maintenant la sienne et l'œuvre d'art a été acquise de l'artiste, Mme Amélie Brindamour.

Vous pourrez donc venir découvrir et admirer cette œuvre originale. Elle est exposée dans la salle du conseil municipal et elle s'intitule « Les plantes ont leur histoire ». Vous pourriez venir à une prochaine assemblée publique du conseil municipal et au même moment venir contempler ce bel œuvre d'art !



Les employés travaillent dans un environnement agréable et moderne, et les citoyens bénéficient eux aussi de ces nouveaux espaces. Mentionnons notamment l'agrandissement qui accueille une toute nouvelle salle du conseil, plus spacieuse et facilement accessible pour les personnes à mobilité réduite, ainsi que la salle communautaire au sous-sol entièrement rénovée offrant une multitude d'usages possibles.

La bibliothèque municipale n'a pas été oubliée: rafraîchie et réaménagée, elle sera prête très bientôt à accueillir petits et grands lecteurs dans un cadre invitant et lumineux. Une communication sera publiée dès son ouverture sur nos différents réseaux.



**Une inauguration officielle est prévue au cours du printemps prochain, dont l'événement permettra d'inaugurer tant l'Hôtel de Ville que le nouveau garage municipal, l'information vous sera transmise le moment venu.**

**Un avenir si bien repensé, durable et inspirant !**



## L'ÉQUIPE DES TRAVAUX PUBLICS PERFORME DANS LE NOUVEAU GARAGE

Les employés des travaux publics sont, quant à eux, emménagés progressivement dans le nouveau garage municipal. Tout a bien été et ils sont en place et fonctionnels depuis trois mois déjà. Ils se réjouissent d'être dans leur nouvelle installation. Les mécaniciens disposent maintenant d'un atelier mécanique parfaitement équipé et aménagé pour tous les travaux lourds et travaux d'entretien de la flotte des véhicules et des équipements. Les opérations quotidiennes sont optimisées et beaucoup plus autonomes. Sans oublier que leur environnement est tout à fait conforme aux normes de sécurité et plus encore. Avec le nouvel entrepôt des véhicules qui permettra de garder les équipements de déneigement bien au chaud pendant l'hiver, l'équipe entrevoit les opérations de déneigement avec positivisme. En effet, cela améliora l'efficience des opérations au départ d'un quart de travail de même que la fiabilité des équipements. Le tout, fait du nouveau garage municipal, un milieu de travail sain et agréable, ce qui aura pour effet de solliciter l'intérêt à travailler pour notre belle Municipalité et faciliter l'embauche de nouvelles ressources.

## ACTUALITÉS

- ✓ Les bureaux municipaux sont donc ouverts aux mêmes jours et aux mêmes heures: lundi au jeudi entre 7h45 à midi et de 13h à 16h30 et le vendredi entre 8h à midi;
- ✓ Les séances du conseil se produisent désormais dans la toute nouvelle salle du conseil municipal sise au 1371, rue du Centenaire. Cette salle est maintenant accessible aux personnes à mobilité réduite. Venez en grand nombre!
- ✓ La salle communautaire, située au sous-sol de l'Hôtel de Ville, a elle aussi été rénovée et est encore disponible, comme par le passé, aux associations pour leurs activités et pour certaines locations (sur réservation seulement). Pour toutes informations, contacter la responsable du Service des loisirs, de la culture et des activités communautaires à l'adresse suivante: [loisirs@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:loisirs@municipalite.laconception.qc.ca) ou par téléphone au 819-681-3016, au poste 5408.
- ✓ Le bâtiment du 2002, rue des Lilas (qui abritait le garage municipal) est maintenant fermé. Les élus municipaux se pencheront bientôt sur la vision et la vocation future de ce bâtiment.
- ✓ Restez à l'affût pour toutes les informations pertinentes qui concernent la Municipalité sur notre site Internet dans la section «Actualités» à l'adresse Internet suivante: [municipalite.laconception.qc.ca/actualites/](http://municipalite.laconception.qc.ca/actualites/)
- ✓ Vous pouvez également visiter le profil de la Municipalité La Conception sur Facebook

## AVIS PUBLICS DE LA MUNICIPALITÉ DE LA CONCEPTION

### Modalités de publication des avis publics

Tout comme les ordres du jour ainsi que les procès-verbaux, la Municipalité de La Conception publie régulièrement des avis publics sur son site internet, notamment pour les consultations publiques, les entrées en vigueur, les dérogations mineures, etc.

Comme plusieurs municipalités au Québec et comme le permet la Loi, sachez que depuis le 16 mars 2022 en vertu du Règlement numéro 05-2022 relatif aux modalités de publication des avis publics, ceux-ci sont publiés uniquement sur le site internet de la Municipalité. C'est donc du devoir des citoyens de visiter le site Web régulièrement pour prendre connaissance des avis qui sont publiés. Tous les avis publics sont disponibles aux délais prévus par la Loi à l'hyperlien suivant: [municipalite.laconception.qc.ca/avis-publics/](http://municipalite.laconception.qc.ca/avis-publics/) (situé sous l'onglet Administration).

## Acheminement des comptes de taxes 2026

Les comptes de taxes pour la nouvelle année vous seront acheminés comme à l'habitude au mois de février prochain.

N'oubliez pas d'aviser la Municipalité si votre adresse postale a changé en cours d'année afin de vous assurer que votre compte soit acheminé au bon endroit.

À la réception de votre compte, assurez-vous que toutes les informations présentes sont valides et nous vous invitons à communiquer avec nous au 819-681-3016, au poste 5400 pour toutes questions.

## CARTE CITOYENNE

**Votre Carte Citoyenne est renouvelable dès le début du mois de janvier 2026 :**

Pour les propriétaires et les locataires de la Municipalité de La Conception, la carte *Citoyenne* peut être obtenue gratuitement et directement à l'hôtel de ville, sur présentation d'une preuve d'identité avec photo (permis de conduire ou passeport) **et** preuve de résidence (bail ou compte de taxes). **Elle est renouvelable chaque année.** Elle vous donne accès gratuitement aux stationnements municipaux ainsi qu'aux sites de randonnées de la Montagne d'Argent et du Lac-Boisseau. Avec votre carte *Citoyenne* vous pouvez également vous procurer votre carte *Expérience* de la Ville de Mont-Tremblant.



**Pour procéder plus rapidement,** vous pourrez nous faire parvenir vos pièces justificatives par courriel à l'adresse courriel suivante: [loisirs@municipalite.laconception.qc.ca](mailto:loisirs@municipalite.laconception.qc.ca) afin de procéder au renouvellement de votre carte 2026.

**Prendre note que des frais de 10\$ seront exigés pour reproduire une carte perdue ou endommagée.**

## CARTE EXPÉRIENCE DE LA VILLE DE MONT-TREMBLANT



La carte Expérience Mont-Tremblant permet de profiter de nombreux avantages en plus de faciliter les admissions aux différentes activités et installations sportives à la Ville de Mont-Tremblant. Vous pouvez vous procurer la carte dans l'un des points de service de la Ville de Mont-Tremblant, en fournissant la carte citoyenne de La Conception ainsi qu'une preuve d'identité avec photo.

### Rabais et avantages de la carte expérience Mont-Tremblant

- **Activités libres en gymnases**  
Accès gratuit (0-17 ans et étudiant)  
Rabais sur le prix d'accès (18 ans et +)
- **Aréna Gilles Cadieux**  
Accès gratuit pour les activités libres
- **Bibliothèques Samuel-Ouimet et du Couvent**  
50% de rabais sur l'abonnement annuel
- **Complexe aquatique Mont-Tremblant**  
Accès gratuit (0-17 ans et étudiant)  
Rabais sur les entrées libres (18 ans et +)
- **Cours et ateliers**  
Accès prioritaire lors des inscriptions à la programmation de cours et d'activités, après la période réservée à la carte Accès Mont-Tremblant
- **Plage du Lac Mercier**  
Tarifs préférentiels

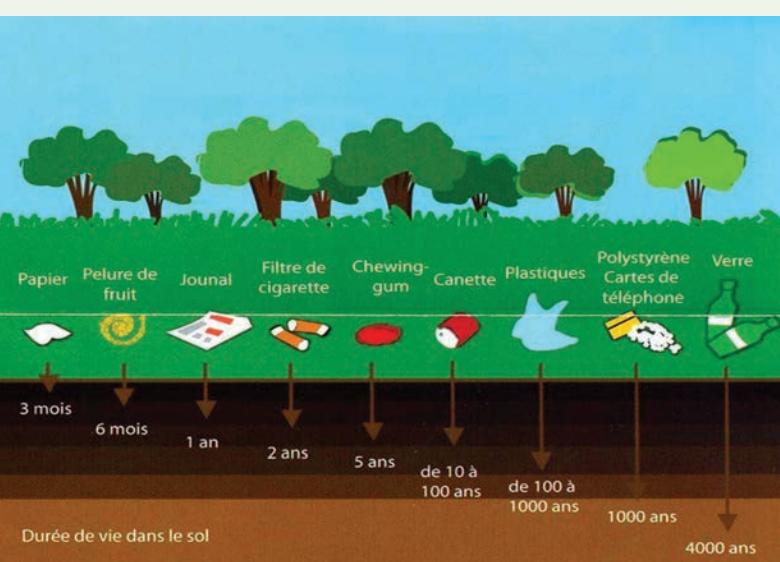
## ENVIRONNEMENT

### DÉCOMPOSITION DES DÉCHETS

La décomposition des déchets dans le sol est un processus naturel qui dépend de la matière.

Les déchets organiques comme les restes de nourriture et le papier se décomposent en quelques mois, tandis que les objets synthétiques ou métalliques peuvent prendre des années voire des décennies et plus encore. C'est à nous d'y voir !

**Voici une image qui démontre le temps de décomposition des déchets dans le sol :**



### RAMONAGE DE CHEMINÉE : PLUS QU'UNE SIMPLE AFFAIRE DE BROSSAGE!

Vous aimez profiter de la chaleur et de l'ambiance de votre foyer au bois les soirs de grands froids ? Sachez que ce plaisir vient avec la tâche d'effectuer le ramonage de la cheminée tous les ans. Une opération incomplète ou bâclée peut provoquer un feu de cheminée ou même pire!

Soyez prudent, si vous ne savez pas comment faire, vous trouverez des experts pour faire votre ramonage de cheminée.

Prendre note que la Municipalité ne demande plus de preuve de ramonage, mais vous encourage à bien faire ramoner votre cheminée. Visitez le site Internet du ministère de la Sécurité publique à l'adresse suivante : [www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie](http://www.quebec.ca/securite-situations-urgence/securite-incendie)

## URBANISME

### PLANIFIEZ DÈS MAINTENANT VOS PROJETS PRÈS D'UN COURS D'EAU OU D'UN MILIEU HUMIDE

Vous prévoyez un projet de construction au printemps ou à l'été prochain ? Avez-vous pensé qu'un **cours d'eau ou un milieu humide** pourrait se trouver sur votre terrain ?

Dans plusieurs cas, une **caractérisation environnementale** effectuée par un **biographe** peut être exigée lors de la demande de permis. Il est donc important de **planifier cette démarche à l'avance**.

**Deux éléments sont à retenir :**

→ La caractérisation ne peut être réalisée **qu'entre avril et octobre**, pendant la période de feuillaison des plantes ;

→ Les biologistes ont souvent un calendrier bien rempli — pensez à **communiquer avec eux tôt pour réserver leurs services**.

C'est pourquoi la Municipalité vous transmet ce message dès l'hiver, afin que vous puissiez **planifier à temps cette étape essentielle** à la préparation de votre projet.



### RAPPEL

**Nous vous rappelons qu'il est strictement interdit de nourrir les chevreuils ou tout autre animal sauvage, et ce, en tout temps.**

**Et ce, pour la santé des bêtes et pour la sécurité de tous les automobilistes.**

## **DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS**

### **DATE D'ÉCHÉANCE DES PERMIS: UN RAPPEL IMPORTANT**

Saviez-vous que la date d'échéance inscrite sur votre permis correspond à la **date limite à laquelle vos travaux doivent être terminés**? Passé ce délai, il existe un risque que la réglementation ait changé, ce qui pourrait empêcher la délivrance d'un nouveau permis pour les mêmes travaux.

Si vous croyez ne pas pouvoir terminer vos travaux avant la date d'échéance, il est très important de communiquer avec le **Service de l'urbanisme et de l'environnement**. Nous pourrons alors évaluer avec vous les possibilités de **renouvellement du permis** ou les autres options disponibles.

#### **Voici les principales conditions applicables à une demande de renouvellement:**

1. La demande doit être déposée **avant l'expiration** du permis en cours ;
2. Le permis ne peut être **renouvelé qu'une seule fois** ;
3. La **durée du renouvellement** correspond à la moitié de la durée initiale ;
4. Si des **modifications** aux travaux sont prévues, de nouveaux plans et documents devront être soumis.

Les **frais applicables** au renouvellement sont prévus au règlement sur la tarification municipale.

## **TRAVAUX PUBLICS**



### **DÉNEIGEMENT**

Encore cette année, nous comptons sur votre habituelle collaboration quant au service de déneigement sur notre territoire. Il est important de respecter l'interdiction de stationnement aux abords des chemins afin de faciliter le service de déneigement. Rappelez-vous de l'interdiction de stationner sur toutes les voies de circulation municipales qui s'applique du 15 novembre au 1<sup>er</sup> avril inclusivement, entre minuit et 7h. Sauf en cas de nécessité ou dans les cas où une autre disposition du présent règlement numéro 19-2022 le permet.

Il est important de se rappeler que le déneigement s'effectue avec des ordres de priorités et qu'il faut donner la chance aux chauffeurs de bien exécuter leurs tâches. Il faut comprendre qu'en journée de tempête les chemins desservis par les autobus scolaires sont faits en priorité et que les autres chemins suivront.

Nous comptons sur votre bonne collaboration pour la saison hivernale 2024-2025.

## **SUIVI DES VIDANGES DE FOSSES SEPTIQUES ET DE L'ENTRETIEN DES SYSTÈMES SECONDAIRES AVANCÉS ET TERTIAIRES**

Certains citoyens nous ont récemment interpellés, croyant que la Municipalité n'effectuait pas de suivi concernant la vidange des fosses septiques ou l'entretien des systèmes secondaires avancés et tertiaires.

#### **Nous souhaitons vous rassurer: ce suivi est bel et bien effectué.**

Les entreprises de vidange et d'entretien font généralement parvenir à la Municipalité les copies des factures et les listes de travaux réalisés. Grâce à ces informations, nous pouvons assurer un suivi rigoureux des échéances.

Ainsi, la Municipalité communique uniquement avec les citoyens dont l'entretien ou la vidange est en retard, afin de régulariser la situation au besoin.



### **BIEN PLACER VOS BACS POUR LA COLLECTE**

La Municipalité tient à rappeler qu'il est très important, les jours de collecte des ordures ménagères, de placer votre ou vos bacs roulants sur votre propriété (pas dans la rue) pour faciliter le déneigement et éliminer les risques de bris. Les bacs roulants doivent être positionnés sur votre propriété dans votre entrée charrière, et non sur la voie publique.



### **IMPORTANT**

Lorsque laissés sur la rue ou sur le trottoir, les bacs d'ordures ménagères, de matières recyclables et de matières organiques nuisent aux opérations de déneigement. Pour éviter de ralentir ces opérations, il est important de placer ces bacs à l'intérieur de la bordure de votre terrain.

Placer le ou les bacs en bordure de rue, dans l'entrée, après 18h la veille du jour de la collecte. Si vous ne pouvez déplacer vous-même le ou les bacs, demandez à un ami ou un voisin de les déplacer pour vous.



**Surveillez le nouveau calendrier des collectes pour 2026 qui sera inséré avec votre compte de taxes en février 2026 et qui est disponible sur notre site Web.**

## LOISIRS, CULTURE ET SPORTS

### HALLOWEEN

Quelle soirée magique !

Malgré le vent d'automne, le pont couvert s'est transformé en véritable passage enchanté pour les petits monstres, sorcières et superhéros venus en grand nombre chercher leurs friandises.

Les sourires, les costumes colorés et les éclats de rire ont illuminé la soirée — un beau moment de partage et de communauté !

Un immense merci à tous les bénévoles qui ont distribué les bonbons avec créativité et bonne humeur ! Votre engagement et votre énergie font toute la différence. Grâce à vous, cette soirée d'Halloween restera un superbe souvenir pour les enfants (et les parents !) de notre communauté.



### CONCOURS DE CITROUILLE

Cette année encore, la créativité était au rendez-vous ! Plus de 20 participants ont fait preuve d'imagination pour présenter leurs plus belles (et plus effrayantes !) citrouilles.

Merci à tous ceux qui ont pris le temps de sculpter, peindre ou décorer leurs œuvres.

Voici les grands gagnants de l'édition 2025 :

- **Citrouille coup de cœur : Florence Bessette**
- **Citrouille la plus effrayante : Félix Bessette**
- **Prix de participation : Charlie Edsell**



### DÉPOUILLEMENT DE L'ARBRE DE NOËL

Le temps des Fêtes arrivant rapidement, c'est avec grand plaisir que la Municipalité organisait son traditionnel **dépouillement de l'arbre de Noël**, qui avait lieu le **dimanche 7 décembre** à l'Hôtel de Ville, dans la nouvelle salle du Conseil.

Nous invitons tous les enfants inscrits à venir vivre un avant-midi magique qui promettait de faire briller les yeux :

- ✳ Maquillage festif pour les enfants
- ✳ Atelier de bricolage aux couleurs de Noël
- ✳ Animation et musique pour toute la famille
- ✳ Visite du père Noël et distribution de cadeaux aux enfants inscrits

### MARCHÉ DE NOËL

Dimanche, le 7 décembre, nous avions le plaisir de recevoir pour une deuxième édition du Marché de Noël, les artisans et créateurs locaux avec leurs magnifiques créations.

C'était l'occasion parfaite pour trouver des cadeaux uniques pour les proches et soutenir les talents et savoir-faire locaux tout en profitant d'une ambiance chaleureuse et festive.

## **GUIGNOLÉE**

La guignolée annuelle avait lieu le **jeudi 4 décembre**, et nous faisions appel à la générosité de tous les citoyens pour venir en aide aux familles de notre communauté.

L'équipe de la Municipalité était présente au **coin de la rue Principale et la route des Érables** pour recueillir les **dons en argent seulement**. Chaque contribution, petite ou grande, fait une réelle différence.

Merci de votre générosité et de votre soutien aux familles d'ici année après année.



## **RÉOUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE**

Fermée temporairement en raison des travaux de réaménagement de l'hôtel de ville, la bibliothèque sera bientôt prête à accueillir de nouveau les citoyens dans un espace modernisé et convivial.

L'équipe est impatiente de vous retrouver pour partager avec vous plein de nouveautés et vous souhaiter une belle année remplie de découvertes littéraires!

Restez à l'affût: la date d'ouverture officielle sera annoncée sous peu sur notre **page Facebook** ainsi que sur le **site internet de la municipalité**.



## **PATINOIRE**

L'hiver approche et nous nous préparons mettre la **patinoire municipale** en service dès que la température le permettra.

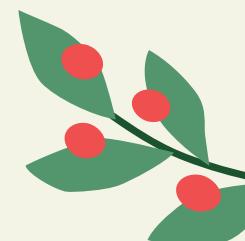
Restez à l'affût : la date d'ouverture officielle sera annoncée sous peu sur notre **page Facebook** et sur le **site internet de la municipalité**.

## **AIDE AU PATINAGE**

Bonne nouvelle pour les apprentis patineurs !

Afin de rendre la patinoire accessible et agréable pour tous, la municipalité mettra à la disposition des enfants des aides au patinage. Ces supports stables et faciles à manœuvrer permettront aux débutants de gagner en confiance tout en s'amusant sur la glace.

Nous rappelons toutefois que les aides au patinage doivent être utilisées avec prudence et sous la supervision d'un adulte.



Le comptoir alimentaire de la Samaritaine dessert plusieurs municipalités environnantes, dont la Municipalité de La Conception, et ce, tout au long de l'année.

Les personnes qui désirent déposer une demande doivent téléphoner au 819-429-5938 afin de prendre un rendez-vous.

## Connaissez-vous la valeur d'un diplôme dans notre région ?

À l'occasion des Journées de la persévérence scolaire, testez vos connaissances et découvrez comment, ensemble, nous pouvons soutenir les jeunes des Laurentides sur le chemin de leur réussite!

1. Dans les Laurentides, sur 100 adultes titulaires d'un diplôme qualifiant (comme un DEP ou un DEC) combien sont à l'emploi (taux d'emploi) :

- A) 60 sur les 100
- B) 80 sur les 100
- C) 90 sur les 100

2. Et toujours dans les Laurentides, sur 100 adultes sans diplôme dans la région combien sont à l'emploi (taux d'emploi) ?

- A) 75 sur 100
- B) 60 sur 100
- C) 45 sur 100

3. Quel est le gain salarial à vie moyen d'une personne diplômée dans les Laurentides?

Le gain salarial à vie, totalise l'ensemble de l'argent gagné par une personne pendant toute sa vie, depuis ses premiers emplois jusqu'à la retraite.

- A) 800 000 \$
- B) 1 328 860 \$
- C) 2 000 000 \$

4. Lequel de ces gestes simples peut avoir un impact positif sur la persévérence scolaire d'un jeune ?

- A) Féliciter ses efforts
- B) Écouter ses préoccupations
- C) Les deux!

5. Vrai ou faux : Seul le personnel scolaire peut encourager la persévérence des jeunes.

- A) Vrai
- B) Faux

6. En tant que citoyen·ne, comment pouvez-vous vous impliquer ?

- A) Offrir du temps pour aider aux devoirs
- B) Encourager la découverte de nouveaux intérêts
- C) Inviter d'autres membres de la communauté à s'impliquer
- D) Toutes ces réponses!



Québec



## BONJOUR AUX ABONNÉS ET À TOUS LES RÉSIDENTS DE LA CONCEPTION,

### Assemblées générales

Nous désirons vous informer que nous avons tenu une Assemblée générale spéciale (AGS) ainsi que notre Assemblée générale annuelle (AGA) le 28 novembre dernier. Nous vous donnerons plus de détails lors de la prochaine parution du Bulletin municipale. Nous tenons à remercier les participants ainsi que tous les membres du Conseil d'administration pour leur implication.

Nous vous invitons à consulter régulièrement notre site WEB pour plus d'informations à notre sujet, au [www.telecablelaconception.com](http://www.telecablelaconception.com)

### Déménagement de la tête de ligne :

Après avoir déménagé la Tête de Ligne (TDL) principale en novembre 2024, nous avons finalisé en novembre dernier l'installation de la TDL secondaire dans le sous-sol de l'Hôtel de Ville. Les délais sont conséquents aux retards subis dans la livraison de l'immeuble rénové.

### Modifications de service :

Pour tous changements de forfaits des services de télévision, de téléphonie résidentielle ou d'Internet, communiquez avec le Service des ventes au 819 808-7545.

### Support technique :

Si vous éprouvez des problèmes techniques avec vos services, il est important de les rapporter à l'équipe de Support technique au 1 855 306-5008

### Joyeuses Fêtes

Avec la belle période de réjouissances qui approche, les employés et les membres du conseil d'administration de Télé-Câble La Conception vous souhaitent un merveilleux temps des Fêtes, rempli de rires, de bonheur et de moments précieux en famille et entre amis.

DU 16 AU 20 FÉVRIER 2026



LES JOURNÉES DE LA  
**PERSÉVÉRANCE  
SCOLAIRE**  
#JPSLAURENTIDES



**Derrière chaque  
accomplissement,  
il y a de la  
persévérence.  
La persévérence, ça  
mène loin.**

Quel que soit votre résultat, rappelez-vous que chaque geste, aussi simple soit-il, peut contribuer à la persévérance scolaire et la réussite éducative des jeunes dans notre région.

Vous souhaitez en apprendre plus sur les bénéfices de la diplomation :  
<https://prel.qc.ca/jps/>



taci  
TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF  
DES LAURENTIDES

**Le Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) célèbre 35 ans d'accessibilité et d'inclusion via le transport adapté**

Le Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) souligne 35 ans de service auprès des citoyens ayant des enjeux de mobilité. Ce service essentiel permet chaque année des milliers de déplacements vers les soins, le travail, l'école ou d'autres activités quotidiennes, favorisant ainsi l'inclusion sociale. Pour marquer cet anniversaire, une activité immersive a eu lieu le 29 septembre en présence d'élus. Les usagers recevront aussi un t-shirt commémoratif. Le TACL poursuit sa mission d'offrir une mobilité accessible et équitable sur tout le territoire des MRC des Laurentides, d'Antoine-Labelle et des Pays-d'en-Haut.

### Information générale

Téléphone : 819-774-0467  
Sans frais : 1 800-717-9737  
Télécopieur : 819-774-0473  
[info@transportlaurentides.ca](mailto:info@transportlaurentides.ca)

